



Date de génération de ce justificatif : 24/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AFK – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 23 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

AVIS MODIFICATION AFK Société au capital de 153.000 euros Siège social : 35, LD l'Hermitière 35 230 ORGERES 850 175 209 RCS RENNES Aux termes d'une délibération d'un acte unanime des associés, en date du 31 août 2026, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée (SAS) à compter du 1er septembre 2026, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne les modifications suivantes : Forme : La société, précédemment Société Civile, devient une Société par Actions Simplifiée. Administration : Il a été mis fin aux fonctions de Gérance de M. Franck CLOCHARD et Mme Karine BRIZE. A été nommé en qualité de Président : M. Franck CLOCHARD demeurant 35, LD l'Hermitière – 35230 ORGERES et de Directrice Générale Mme Karine BRIZE demeurant 35 LD l'Hermitière – 35 230 ORGERES. Le capital social, la dénomination, et le siège de la société demeurent inchangés. Les associés ont décidé d'ajouter à l'objet social « toutes prestations de services auprès de toutes sociétés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis,

[Consulter cette annonce en ligne](#)